



**Communiqué de presse
Diffusion immédiate**

**Développement régional
1^{er} APPEL DE PROJETS DE L'ENTENTE SPÉCIFIQUE VISANT
L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE VIE DES PERSONNES ÂÎNÉES
DE LA MONTÉRÉGIE EST**

McMasterville, le 5 février 2010 – La Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est et son comité *Aînés et développement régional* sont fiers d'annoncer le 1^{er} appel de projet s'inscrivant dans l'entente spécifique visant l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées de la Montérégie Est. Pour ce 1^{er} appel de projet, la date limite pour déposer un projet est le vendredi 30 avril 2010, à 16 h. Un montant de 200 000 \$ est maintenant disponible pour soutenir le financement de projets locaux s'inscrivant dans les priorités de développement de la région identifiées dans le Plan quinquennal de développement durable 2006-2011.

Plus spécifiquement, cette enveloppe est destinée aux projets qui sauront répondre aux grands thèmes retenus dans le plan d'action du comité *Aînés et développement régional* :

- Savoir, mentorat et participation citoyenne
- Formation et emploi
- Accès aux services
- Information et soutien
- Respect et inclusion sociale
- Maintien à domicile et qualité de vie
- Initiative intergénérationnelle

Les organismes admissibles sont les suivants :

- OBNL incorporé depuis au moins un an ;
- Municipalités et MRC ;
- Organisme du secteur public rattaché aux réseaux de l'éducation, de la santé, des services sociaux et du secteur périmunicipal ;
- Coopératives dont les activités sont semblables à celles d'un OBNL.

Le plan d'action du comité *Aînés et développement régional*, le cadre normatif et le formulaire de dépôt sont disponibles sur le site internet de la Conférence régionale des élus de la Montérégie Est au www.monteregie-est.org

-30-

Source et renseignements:
Caroline Nantel
Conseillère en développement
Conférence régionale des élus de la Montérégie Est
caroline.nantel@monteregie-est.org
450 446-6491, poste 2415